

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA BEYOND ENGAGE - Part N - EUR

ISIN: FR0013385291

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice EURO STOXX calculé dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée (minimum 5 ans), au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille établie, notamment, sur la base de critères d'analyse extra-financière relatifs à la responsabilité d'entreprise et à la contribution à la transition durable.

A travers sa stratégie d'investissement discrétionnaire, active et responsable, le FCP recherche et sélectionne des sociétés dont le partage de la valeur ajoutée semble pérenne et équitable pour l'ensemble des parties et veille à son équilibre. Cependant, cet équilibre peut être ponctuellement remis en cause, notamment lors de grands chocs exogènes (crise économique, financière, sanitaire ou sociale). A long terme, une répartition équitable de la valeur ajoutée doit permettre aux entreprises de faire croître leur création de richesse et d'améliorer le retour à l'actionnaire. Le FCP se veut opportuniste, il peut donc combiner plusieurs styles de gestion, « Value » (sociétés sous-valorisées et délaissées par les investisseurs), « Croissance » (sociétés en croissance et portées par des nouveaux marchés) ou « Qualité » (sociétés matures et reconnues pour leur modèle robuste). Ainsi, l'équipe de gestion cible des sociétés qui, selon sa propre analyse, sont de qualité, financière et extra-financière, synonymes de résilience (capacité de la société à résister à un environnement adverse et difficile) et de récurrence (capacité de la société à garantir un retour à l'actionnaire pérenne). Le FCP répond aux critères d'une gestion responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariales (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la société de gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) exclusion des valeurs présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) sélection des entreprises identifiées dont le partage de la valeur ajoutée semble pérenne et équitable et (iii) constitution du portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la qualité et de la valorisation des sociétés considérées. Le fonds bénéficie du label ISR.

Le FCP s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

- Au minimum 75% de l'actif net sur des actions d'émetteurs ayant leur siège dans des pays de la zone Euro, sur un ou plusieurs marchés (toutes tailles de capitalisations et tous secteurs). De 0 à 25% de l'actif net sur des actions d'émetteurs ayant leur siège dans des pays hors de la zone Euro (toutes tailles de capitalisations et tous secteurs).
- De 0 à 10% de l'actif net sur des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros.
- De 0 à 25% de l'actif net en instruments de taux, du secteur privé et public, des pays de la zone Euro de toutes notations ou non notés.
- De 0 à 25% de l'actif net en obligations et autres titres de créance non notés ou de la catégorie « Speculative Grade » c'est-à-dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's par exemple ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le FCP peut recourir à des instruments financiers dérivés (options, futures, forwards) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le FCP ne recourt pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille. Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion, le FCP peut avoir recours à des dépôts et à des emprunts d'espèces.

Eligible au PEA, le FCP est en permanence investi à au moins 75% en actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union européenne ou un Etat membre de l'EEE, et en titres éligibles au PEA.

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances passées et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

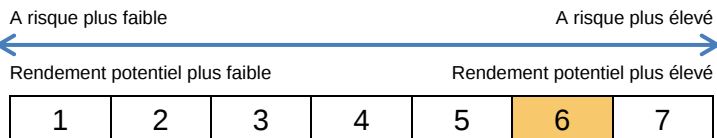
Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour de Bourse chez le Dépositaire jusqu'à 12:30.

Durée de placement recommandée :

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

- **Risque de crédit** : Une partie du portefeuille peut être investie en titres de créances ou obligations émis par des émetteurs privés. Ces titres privés, représentant une créance émise par les entreprises, présentent un risque de crédit ou risque de signature. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, la valeur des obligations privées peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

Risque de liquidité : Le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,31%
----------------	-------

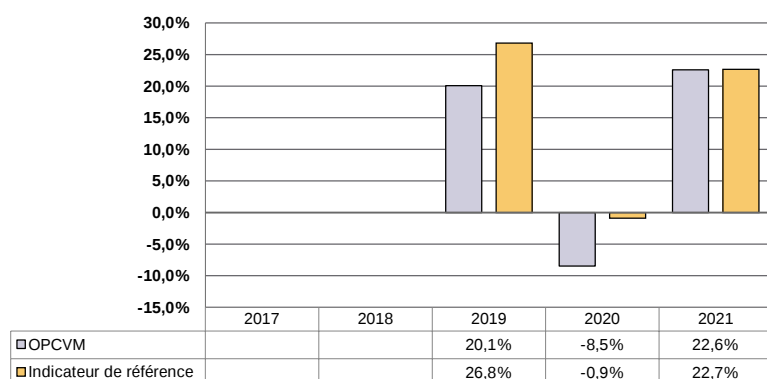
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0,23%	20% T.T.C de la performance positive au-delà de EURO STOXX NR Index
---------------------------	-------	---

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 11 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com>.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part présentée dans ce document a eu lieu le : 20/12/2018

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

L'indicateur de référence est présenté dividendes réinvestis.

Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie qui a été modifiée le 18/09/2020.

Informations pratiques

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 avenue de Provence, F-75009 Paris

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 Avenue de Provence - 75009 PARIS / téléphone : +33-153488173 / Fax : +33-149742755.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Les données chiffrées ont été établies sur la base du dernier exercice clos et sont communiquées dans le dernier rapport annuel disponible.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA FINANCE (cf. coordonnées ci-dessus). PART I : Tous souscripteurs personne physique ou personne morale agissant pour compte propre ou pour compte de tiers - Minimum de souscription initiale: 1.000 parts. Minimum de souscription/rachat ultérieurs : 1 part. PART S: réservée aux collaborateurs du groupe DNCA - Minimum de souscription initiale et souscription/rachat ultérieurs: 1 part. DNCA Investments est une marque de DNCA Finance

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/04/2022.